CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E203223** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE 16/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/06/2023

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 2023B00975

Siret : 953 893 476 00010

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 3819847

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ARDECO HABITAT

RUE COPERNIC
ZONE INDUSTRIELLE
62970 COURCELLES-LES-LENS

Téléphone : 03 21 77 80 10 **Fax :**

Portable : 06 70 52 65 62

Responsabilité légale :
JACQUELIN WILLIAM PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@ardeco-sas.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 781 023 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	12	05/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 14:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.